

L'Ecole de demain, ce sera avec nous !

Notre **prochain congrès national** va se tenir à Marseille entre le 3 et le 5 avril. Il s'agit pour le SE-UNSA de construire un projet syndical en phase avec la réalité de notre époque et suffisamment solide pour anticiper l'évolution du monde éducatif des années à venir.

Au SE-UNSA, nous aimons faire vivre la démocratie au sein de notre organisation. Adhérent(e), vous êtes donc convié(e) à apporter une contribution au projet de votre syndicat et à participer au congrès départemental présenté en page 4.

Dans ce numéro spécial organisant les élections internes du SE-UNSA, nous vous invitons à mesurer le chemin parcouru depuis le congrès de Brest au travers des rapports d'activité départemental, académique et national* sur lesquels - en tant qu'adhérent(e) - vous aurez à porter vos votes.

Vous élirez un nouveau conseil syndical départemental et un nouveau conseil syndical académique.

Vous découvrirez dans nos pages la future équipe départementale. C'est avec plaisir qu'elle intégrera sept nouveaux militants et conduira la politique de notre section dans le respect des mandats définis par le congrès national en avril prochain.

Participez à notre congrès départemental le 6 février à Grenoble !

Votez avant le 1^{er} mars !

Avec nos vœux les meilleurs pour une année 2013 à la hauteur des espoirs annoncés dans la Refondation de l'Ecole...

* Le rapport d'activité national est publié dans l'Enseignant n°162 de janvier 2013



Grenoble, le 15 janvier 2013
Patrick Maurey, Secrétaire départemental

Sommaire

SPECIAL ELECTIONS

- 1 Edito
- 2 Modalités de vote
- 3-4 Rapport d'activité départemental
Dates des congrès
Réunions d'informations syndicales
Stage mouvement 1er degré

Encarts

- Rapport d'activité académique
- Bulletins de vote rapports d'activité (départemental, académique, national)
- Bulletin de vote CSD
Bulletin de vote CSA
- 2 enveloppes de vote
- Enquête carte scolaire 1er degré
- Bulletin d'adhésion

du Lundi au Vendredi
de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15

SE - UNSA
Bourse du Travail
32 Avenue de l'Europe
38030 GRENOBLE CEDEX 2
Tél. 04 76 23 38 54
Fax 04 76 40 13 89

Trimestriel • Imprimé à la section •
N°CPPAP : 0712 S 06131
N° ISSN : 1242-0484
Prix : 1 €

Directeur de la Publication :
Patrick MAUREY

Gérants :
Serge RAVEL et Richard GIRERD
Tirage en 700 exemplaires

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, prévues par la loi du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

S'adresser à :
Syndicat des Enseignants - Section Isère
38030 GRENOBLE CEDEX 2

[le site SE-UNSA National](http://www.se-unsa.org)

www.se-unsa.org

[l'adresse e-mail SE-UNSA Isère](mailto:38@se-unsa.org)

38@se-unsa.org

[le site SE-UNSA 38](http://sections.se-unsa.org/38/)

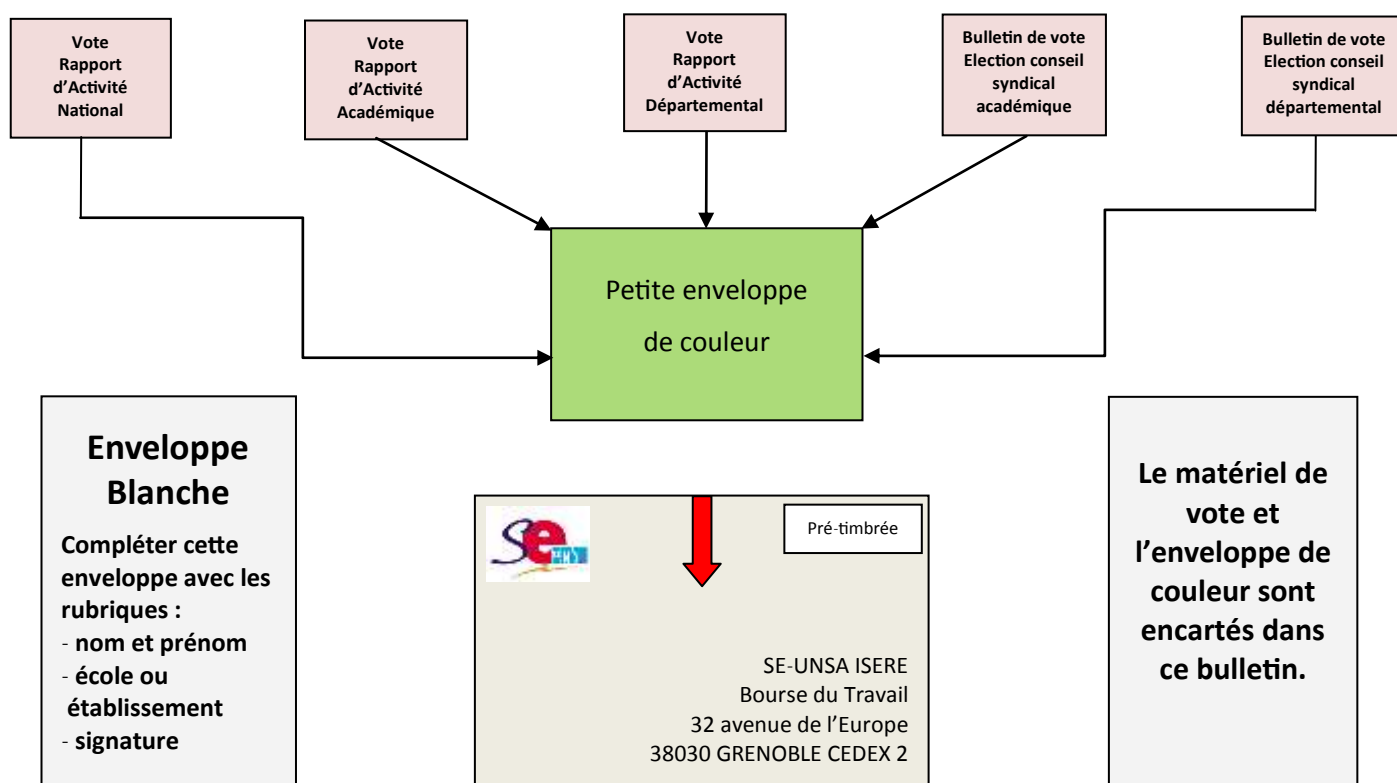
<http://sections.se-unsa.org/38/>

MODALITES DE VOTE

<u>Rapport d'Activité National</u>	<u>Rapport d'Activité Académique</u>	<u>Rapport d'Activité Départemental</u>	<u>Élection du Conseil syndical Académique</u>	<u>Élection du Conseil syndical Départemental</u>
Ce rapport a été publié dans l'Enseignant n°162 de janvier 2013. Chacun est invité à se prononcer par un vote.	Ce rapport est publié dans le présent bulletin envoyé à tous les syndiqués. Chacun est invité à se prononcer par un vote.	Ce rapport est publié dans le présent bulletin envoyé à tous les syndiqués. Chacun est invité à se prononcer par un vote.	Conformément au Règlement Intérieur de la Section Académique, l'élection se fait au scrutin de liste, sans panachage, ni rature.	Conformément au Règlement Intérieur de la Section Départementale, l'élection se fait au scrutin de liste, sans panachage, ni rature.
POUR	POUR	POUR		
CONTRE	CONTRE	CONTRE		
ABSTENTION	ABSTENTION	ABSTENTION		
(matériel à découper dans ce bulletin)	(matériel à découper dans ce bulletin)	(matériel à découper dans ce bulletin)	Une seule liste académique se présente à vos suffrages. Elle est publiée dans ce bulletin.	Une seule liste départementale se présente à vos suffrages. Elle est publiée dans ce bulletin.
ATTENTION : CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE				

**VOTEZ* dès réception de ce bulletin
et avant le 1er mars 2013**

*Seuls nos adhérents à jour de leur cotisation peuvent émettre un vote. Pensez à renouveler votre adhésion avant cette date (par prélèvement, chèque ou carte bancaire). Votre chèque peut être encaissé plus tard, à votre convenance et avant le 1^{er} mai.



Rapport d'activité de la section départementale de l'Isère Mars 2010, Congrès de Brest - Avril 2013, Congrès de Marseille

Le SE-UNSA de l'Isère tient à rappeler les principes fondamentaux qui ont guidé ses actions dans cet espace de trois années :

- La défense d'un vrai service public laïque d'éducation au bénéfice de tous les jeunes.
- La mise en œuvre d'un projet cohérent d'un nouveau syndicalisme, qui, refusant une agitation n'ayant rien à voir avec l'action syndicale, soit porteur de transformations pour une société laïque plus juste, plus égalitaire, plus solidaire.
- Le rassemblement de tous les enseignants dans l'unité en dépassant les corporatismes.
- L'amélioration de nos conditions de travail, en créant des rapports de force propices à la conquête de nouvelles avancées et en s'engageant sur des objectifs clairs, précis, ciblés ; ceci dans le respect de nos mandats définis en Congrès national.

L'appartenance du SE-UNSA à l'UNSA-Education elle-même composante de l'UNSA, constitue un formidable atout pour la défense de nos droits et de nos acquis.

Alerter, rencontrer, écouter, débattre, informer, former

- Au téléphone ou en rendez-vous
- Dans les réunions d'information syndicale décentralisées organisées le mercredi matin (3 ou 4 par an)
- Dans les réunions du conseil syndical
- Lors des journées de stages syndicaux (entre 2 et 4 par an)
- Lors de nos permanences régulières à l'IUFM
- Lors de notre assemblée générale annuelle
- A la demande des collègues sur leur lieu de travail.

Renforcer notre équipe militante

- Développement de notre réseau de correspondants (écoles et établissements du 2nd degré).
- Par les résultats des élections professionnelles : plus de temps de décharge accordé à notre équipe et entrée de nouveaux militants. Amélioration des permanences à la section.
- Rééquilibrage de la parité au sein du CSD et des délégués du personnel élus.
- Amélioration de la répartition des conseillers 1er/2nd degré.

Exercer un suivi privilégié de nos adhérents

Ce sont eux qui donnent à notre section les moyens de fonctionner. Nous traitons donc leurs demandes en priorité et leur réservons l'exclusivité de nos services, comme :

- informer des résultats des commissions paritaires (promotions, mouvement départemental,...),
- estimer le montant de la pension,
- réaliser une étude personnalisée pour les permutations informatisées et les mutations
- accompagner un(e) collègue dans ses démarches auprès de la DSDEN (Direction des services départementaux de l'Éducation nationale) ou des services du Rectorat.

Etre disponibles et réactifs pour les personnels

La section est ouverte au public de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h15 du lundi au vendredi.

L'utilisation du courriel (38@se-unsa.org) permet de suivre des demandes ou des dossiers en dehors des heures ouvrables, voire durant les congés scolaires.

Chaque collègue peut être entendu et défendu en toute confidentialité. Nos délégués des personnels accompagnent, dans certains cas, des enseignants lors d'entretien avec leur hiérarchie (IEN, DRH, DASEN, DIPER au rectorat,..)

Défendre les personnels

Recours à la grève et aux manifestations pour défendre les retraites par répartition et tenter d'obtenir une réforme plus juste.

Soutien et assistance aux personnels des RASED lors du démantèlement programmé des réseaux par le précédent gouvernement.

Vérification des documents produits par l'administration, lors des mouvements, des promotions, des départs en stage,...

Accompagnement des stagiaires (rencontres, stages à l'IUFM ou à la section, conseils et aide à la saisie des vœux pour le mouvement).

Soutien et conseils aux agents non-titulaires (AVS/EVS/MI-SE/AED/Contractuels...). Le SE-Unsa revendique un vrai métier pour les AVS accompagnant les jeunes en situation de handicap mais aussi pour l'aide administrative à la direction d'école.

Négociations et pétition pour tenter d'obtenir des règles de mobilité plus favorables aux personnels (retour à une seconde phase du mouvement, opposition aux zones géographiques imposées)

Défense du temps partiel mis à mal pour des raisons budgétaires et accompagnement des collègues faisant valoir leurs droits.

Prise en compte des situations particulières des personnels itinérants : TR, TS, TZR.

Pétitions et interventions dans les instances : contre le jour de carence, pour l'ISOE (réclamée pour les PE et revalorisée pour le second degré), contre le décret imposant une nouvelle évaluation et un déroulement défavorable de la carrière.

Dénonciation du mal-être des directeurs d'école avec enquêtes DUER et saisine du CHS-CT.

Elections professionnelles d'octobre 2011

Nous sommes le syndicat qui a réalisé la plus forte progression dans les écoles, avec + 3,41% des voix en Isère (par rapport à 2008) ; ce qui nous a permis de regagner un deuxième siège à la CAPD (sur 10). Dans le second degré, nous maintenons notre représentativité avec l'obtention d'un 1^{er} siège chez les PLP. Les résultats étant académiques, nous vous renvoyons au rapport d'activité de notre section de Grenoble dans ce même bulletin.

La mobilisation permanente de l'ensemble de nos délégués des personnels nous permet de participer de façon assidue et exigeante à toutes les instances administratives (GT, CAPD/CAPA, CTSD, CTA, CDEN, CAEN).

Diversifier nos outils de communication

Envoi soutenu de la lettre électronique départementale aux adhérents et aux écoles (une vingtaine par an) pour réagir à l'actualité.

Parution du Bulletin trimestriel plus un ou deux numéros spéciaux par an.

Mise à jour régulière de notre site :

<http://sections.se-uns.org/38/>

Défendre l'Ecole publique

En participant à des manifestations et des rassemblements le samedi : Action « Un pays, une école, notre avenir » : parents et enseignants ensemble.

En soutenant la spécificité de la maternelle

En exigeant une aide administrative pour l'ensemble des écoles.

En combattant la loi Carle qui oblige les communes à financer les écoles privées.

En revendiquant la réhabilitation de la formation initiale des enseignants, une formation continue digne de ce nom et une formation au CAPA-SH relancée.

En s'opposant à des budgets supprimant massivement des postes d'enseignants. En défendant les écoles victimes de mesures de carte scolaire injustes.

En contraignant notre administration à revoir la logique des évaluations nationales (CE1, CM2). Le SE-UNSA a appelé à ne pas faire remonter les résultats par l'application ministérielle.

En dénonçant le manque de moyens en remplaçants dans notre département.

En participant aux négociations pour la Refondation de l'Ecole et en rendant compte de l'évolution des débats à la profession.

*Fait à Grenoble, le 10 janvier 2013,
Au nom du bureau départemental,*

Patrick MAUREY
Secrétaire départemental du SE-UNSA

CONGRES DEPARTEMENTAL

Mercredi 6 février 2013

14h - 17h

Bourse du Travail à Grenoble

Accueil café à 13 h 30



Ordre du jour :

*** 14h - 15h**

- Ouverture du congrès - Retour sur l'activité syndicale de notre section
- Débat général - Questions revendicatives et refondation de l'Ecole

*** 15h - 15h30**

- Présentation du projet syndical du congrès
- Sélection des chapitres à examiner

*** 15h30 - 16h30**

- Travail par ateliers sur une sélection de thèmes du projet syndical, dans le cadre du congrès national qui se tiendra à Marseille du 3 au 5 avril 2013

*** 16h30 - 17h**

- Synthèse et conclusion

Merci de nous indiquer votre présence :

par courriel : 38@se-uns.org

par fax : 04 76 40 13 89

par tél. : 04 76 23 38 54

Pour accéder au projet syndical sur notre site Internet :

<http://sections.se-uns.org/38/>

→ rubrique « ACCES ADHERENTS »



CONGRES ACADEMIQUE

Mercredi 13 février 2013

10h - 16h

Bourse du Travail à Grenoble

INFORMATIONS DIVERSES / RAPPEL

*** Réunions d'informations syndicales :**

Secteur Grésivaudan - Pontcharra - 23 janvier 2013

Secteur St Marcellin/Voirion - St Marcellin - 30 janvier 2013

Secteur Nord Isère - Bourgoin - 20 février 2013

*** Stage spécial mouvement 1er degré**

Mardi 19 mars 2013

Vendredi 22 mars

Pour les informations et inscriptions, consulter notre site internet : <http://sections.se-uns.org/38/>

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SECTION ACADEMIQUE DU SE-UNSA DE GRENOBLE 2010-2013

De Brest à Marseille : un nouveau Cap franchi !

Le congrès national du **SE-UNSA** se déroulera à Marseille du 03 au 05 avril 2013. Il clôturera définitivement, la difficile période du précédent quinquennat pour l'Ecole, et augurera sans doute d'une conjoncture plus favorable au monde de l'Education, amorcée avec l'élection de la nouvelle majorité présidentielle et parlementaire, presque un an auparavant...

Depuis le **Congrès de Brest** en **mars 2010**, notre section académique aura intensifié son action au quotidien, au service de ses adhérents, celui de l'ensemble de la profession et pour l'amélioration du système éducatif, face à l'administration.

Cette activité a continué de s'inscrire dans le cadre des valeurs humanistes : **la laïcité, l'équité, la solidarité...**, portées par notre syndicat, et partagées avec notre fédération, **l'UNSA-éducation**, et son Union interprofessionnelle, **l'UNSA**.

Notre congrès **2013** permettra, alors que l'Ecole, l'éducation et la jeunesse sont redevenues la priorité de l'Etat, de redéfinir notre projet syndical, de renouveler ou de préciser nos mandats jusqu'en **2017** ; il sera aussi l'occasion de réaffirmer notre volonté de défendre les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, en lien étroit avec l'enfant et l'adolescent placés au centre du système.

* **Le SE-UNSA académique de Grenoble, c'est d'abord :**

- **Une équipe composée de 12 militants disponibles et à votre écoute**, représentants des différentes branches : école ; lycée/collège ; voie professionnelle ; EPS ; personnels d'éducation ; jeunes enseignants/formation ; ASH ; retraités.

Une équipe encore féminisée et rajeunie, avec deux nouvelles militantes venues renforcer le secteur Lycée/Collège : depuis la rentrée 2011, **Karine Avenenti** -élue à la CAPA des certifiés, lors du dernier scrutin 2011-, et **Sophie Descaux**, à la rentrée 2012.

- **Une présence hebdomadaire 5 jours sur 7**, de 8H30 à 18H30, assurée à l'accueil par **Sylvie**, notre secrétaire, et les militants quotidiennement déchargés à la section, ainsi que pendant une partie des vacances scolaires, lors de l'ouverture des serveurs du mouvement, par exemple, l'exige...

* **L'activité de la section, c'est :**

- **Un travail d'équipe**, coordonné et réparti entre ses différents membres.
- **Des tâches d'information et de conseil effectuées chaque jour** : permanences téléphoniques ; réponses aux mails des collègues ; liaison avec nos correspondants locaux et suivi du réseau d'établissements ; préparation et participation aux instances rectorales (CAPA ; CTA ; CAEN ; CHS-CT A ; CAAS ; groupes de travail divers...) ; accompagnement de collègues en audience DRH au rectorat...
- **L'élaboration de notre bulletin académique trimestriel**, « *l'Enseignant de l'académie de Grenoble* » -dernier numéro paru : le n° 85 de décembre 2012- et **la mise à jour de notre site internet académique**.
- **La Réalisation d'affiches informatives mensuelles (ou bimensuelles)** à destination des lycées et collèges.
- **Deux nouveautés** : depuis octobre 2012, **la diffusion d'une lettre électronique académique**, pour communiquer des informations importantes aux adhérents et sympathisants du syndicat ; **l'organisation de stages syndicaux** en présence de Secrétaires et Délégués nationaux au siège de Grenoble : « *préparation des élections professionnelles* » en juin 2011, en présence de **Claire Krepper** -Secrétaire nationale au secteur éducatif- et de **Stéphane Crochet** -Délégué national- ; « *Formation des élus en CAP* » en septembre 2012, animé par **Michel Ates** -Secrétaire national au secteur Organisation et Développement du syndicat ; journée d'information « *mutations inter-académiques et carrière* » en novembre dernier ; et programmés le **28 janvier 2013**, un stage spécifique pour les enseignants d'EPS, en présence de **Yann Chandivert** -Délégué national EPS-, et en **mars 2013**, un stage « *mouvement / phase intra-académique Grenoble* ».
- En février 2011, un stage académique « *Collège du socle commun : un collège unique à repenser !* », conduit par **Claire Krepper**, s'était également déroulé à la section du **SE-UNSA** de Savoie, suite au colloque national « *Imaginons le collège de demain* », du 12 janvier à Paris.
- **La préparation des actions syndicales ou intersyndicales nationales et décentralisées**, telles, entre autres, les journées d'action de grève et de manifestation interprofessionnelles des salariés du Public et du Privé **le 23 mars 2010, contre les suppressions d'emplois et la précarité** ; **le 27 mai 2010, pour l'emploi, les salaires et les pensions** ; **le 24 juin 2010, pour défendre les régimes de retraite du Public et du Privé** ; **le 19 mars 2011**, le grand rassemblement et la manifestation académiques de Grenoble, **pour la défense de l'Ecole et du Service d'éducation** ; **le 13 décembre 2011** : une mobilisation des agents des trois Fonctions publiques **contre la dégradation des services publics...**
- **Le suivi du dossier « évaluation des enseignants »** début 2012, et notre opposition au projet de texte ministériel, aggravé lors de sa seconde mouture et abrogé depuis ; ils ont également donné lieu, le **15 décembre 2011**, à une journée de grève et à un rassemblement, suivi d'une audience auprès du directeur de Cabinet du recteur de l'académie de Grenoble. Ce dossier a aussi été étudié au niveau de notre académie, lors de deux échanges internes à **l'UNSA-éducation**, avec les responsables académiques des deux syndicats de notre fédération : le **SNIA-IPR UNSA**, représentatif dans le corps d'inspection des IPR- IA du second degré, et celui du **Snpden-UNSA** -syndicat majoritaire chez les personnels de direction-

- **Les audiences rectorales** obtenues auprès de l'actuel recteur d'académie et de son prédécesseur : présentation de notre organisation à l'automne **2010** ; sur le dossier « masterisation des enseignants » en avril **2010** ; sur le dossier Emplois aidés et aide administrative aux directeurs d'école début juillet **2011**, ou auprès du service DRH, concernant la regualification des emplois STI -novembre 2012-, ou des entretiens personnalisés de collègues rencontrant une difficulté particulière...

De **2010** à **2013**, l'activité de notre section académique n'a cessé d'augmenter: en témoignent, la multiplication des appels téléphoniques, courriels et dossiers de mutation reçus (environ 120 dossiers suivis lors de la phase Intra 2012), et le nombre croissant d'accompagnements en rendez-vous individuels RH, et de traitements d'un conflit au sein d'établissements... Mais avec une équipe renforcée.

* **Les élections professionnelles d'octobre 2011**

Comme lors du scrutin précédent, le **SE-UNSA** de Grenoble a déposé des listes dans l'ensemble des **8** corps à gestion académique, en commun, pour celui des agrégés, avec le syndicat de l'enseignement supérieur affilié à l'UNSA-Education : **Sup'Recherche**.

Pour la première fois, le **Comité Technique Académique** (CTA, ex-CTPA), était soumis au vote de l'ensemble des personnels du second degré et là encore, une liste de **20** noms, représentative des métiers de l'éducation, a pu être présentée sous le sigle **UNSA**. Résultat : au-delà de ceux acquis antérieurement, ce sont **4** nouveaux sièges de gagnés dans l'académie, dont **1** dans le corps des **PLP** ; et **3** supplémentaires dans celui des professeurs des écoles, en Ardèche, Isère et Savoie.

Ce sont au total **16** sièges en **CAPA**, **1** siège à la **CCPA** des AED chargés de surveillance des élèves et **2** sièges au **CTA** de Grenoble, remportés par le **SE-UNSA** et l'UNSA-Education, auxquels viennent s'ajouter au niveau fédéral : **4 sièges/6** pour les personnels de direction ; **4/4** chez les inspecteurs de l'Education nationale ; **2/2** dans le corps des conseillers d'administration scolaire et universitaire (CASU) ; **3/8** dans celui des adjoints techniques de recherche et de formation de l'Education nationale (ATRF), permettant globalement à notre fédération, de conserver sa seconde place, parmi les organisations représentatives.

* **La coordination fédérale académique**

L'élection directe du nouveau **CTA** par les personnels enseignants, d'éducation et orientation, administratifs, des corps de direction et d'inspection et des personnels sociaux et de santé de l'Education nationale, a nécessité davantage de cohésion et de coordination entre les syndicats des différentes catégories de personnels au sein de la fédération. La préparation des élections professionnelles d'octobre 2011, a permis de renforcer celles-ci, et une collaboration régulière et fructueuse a été menée, avec en particulier, les syndicats **Snpden UNSA**, **A&I UNSA** et **Snpstes UNSA**. La coordination fédérale assurée ces trois dernières années, par le Secrétaire académique du **SE-UNSA**, a permis, au-delà d'une préparation commune des réunions du CTA, une action concertée et efficiente avec les trois responsables académiques des syndicats cités, dans plusieurs dossiers sensibles, tel celui de l'évaluation des enseignants, dans l'affaire du Lycée Mounier, en litige avec la Région Rhône-Alpes, en 2010-2011, dans le conflit au CRDP de Grenoble, au premier semestre 2012, ou celui au Collège Jovet d'Aime en Savoie, à l'automne dernier...

Dans ce même cadre, notre participation, avec trois autres organisations syndicales, à une assemblée générale des personnels des GRETA, préparatoire aux contre-assises académiques et nationales de ces groupements d'établissements, et suivie d'une audience intersyndicale au rectorat de Grenoble, le **09 février 2012**, a su montré notre détermination commune à faire en sorte de conserver la formation continue dans le giron de l'Education nationale, en s'opposant à leur transformation en GIP.

* **Les priorités et la finalité de note action syndicale**

Notre section académique a toujours eu à cœur de défendre et d'améliorer le service public d'éducation, les conditions de travail et la reconnaissance de ses agents, et parallèlement, de mener l'ensemble des élèves pris en charge par l'Ecole, à la réussite. C'est le sens premier de notre action au quotidien, en nous portant à l'écoute permanente de nos adhérents et de l'ensemble de la profession; c'est aussi le sens de notre participation aux diverses instances académiques, au travers de nos élus.

- **Assurer la continuité et la présence du SE-UNSA partout et pour tous les corps** relevant de notre champ de syndicalisation, dans l'académie,
- **Conforter notre audience auprès des personnels,**
- **Accompagner et soutenir les jeunes entrants dans le métier d'enseignant**, par leur accueil au début, puis tout au long de l'année scolaire, lors des permanences hebdomadaires de notre équipe, à l'**IUFM** de Grenoble, **tel fut notre fil conducteur, au cours de ce dernier mandat triennal, guidé par notre projet syndical adopté au congrès de Brest en 2010, et dans le respect de nos valeurs.**

Fait à Grenoble, le 19 décembre 2012

Pour le Bureau académique,

Jean-Pierre TOUMIEU

-Secrétaire académique du **SE-UNSA**, Secrétaire régional adjoint de l'UNSA-Education Rhône-Alpes / académie de Grenoble-

BULLETIN DE VOTE

ATTENTION ! 5 VOTES à émettre

- DÉCOUPER** : 1 bulletin Rapport d'Activité National
1 bulletin Rapport d'Activité Académique (Grenoble)
1 bulletin Rapport d'Activité Départemental (Isère)
- PRENDRE** : 1 bulletin Election du Conseil Syndical Académique (Grenoble)
1 bulletin Election au Conseil Syndical Départemental (Isère)
- GLISSER** : les 5 bulletins dans l'enveloppe intérieure de couleur verte
- INSÉRER** : l'enveloppe intérieure dans l'enveloppe réponse préaffranchie
- COMPLÉTER** : le verso de l'enveloppe préaffranchie et signer **obligatoirement**

Rapport
d'Activité
National

POUR

Rapport
d'Activité
National

CONTRE

Rapport
d'Activité
National

ABSTENTION

Rapport
d'Activité
Académique

POUR

Rapport
d'Activité
Académique

CONTRE

Rapport
d'Activité
Académique

ABSTENTION

Rapport
d'Activité
Départemental

POUR

Rapport
d'Activité
Départemental

CONTRE

Rapport
d'Activité
Départemental

ABSTENTION

BULLETIN DE VOTE

Liste des candidats au Conseil syndical départemental

Titulaires	Corps	Affectation	
BOURDE Odile	PE	Ecole maternelle Ch. Mallerin Varcés	
BRUYERE Béatrice	PE-spé.	Ecole élémentaire Les Dauphins Bernin	sortante
DELPONT Vincent	PE-TR	Ecole primaire Gambetta Beaurepaire	sortant
DESCAZAUX Sophie	Certifiée	Collèges Grésivaudan St Ismier + Pont de Claix	
DESPLANQUES Christian	PE	Ecole élémentaire E. Tabarly Les Abrets	
DURIEUX Marc	PLP	Lycée polyvalent La Côte St André	sortant
FAISY Michel	Retraité	–	sortant
GAXOTTE Patrick	CPE	Lycée professionnel T. Edison Echirolles	sortant
GIRERD Richard	PE	Ecole élémentaire Galilée GS1 Villefontaine	sortant
LABROUSSE Hélène	PLP	Lycée polyvalent Le Pont de Beauvoisin	sortante
MARTINET Michel	CPE	Collège champollion Grenoble	sortant
MAUREY Patrick	PE-dir.	Ecole élémentaire ST Romans	sortant
RAVEL Serge	PE	Ecole élémentaire Biviers	sortant
VIALLET Céline	PE	Ecole élémentaire C. Terrier Pontcharra	
VICHIER-GUERRE Françoise	PE	Ecole mat. La Fontaine Voiron	sortante
Suppléants			
AVVENENTI Karine	Certifiée	Collège de Montalieu Vercieu	sortante
GONZALEZ Isabelle	Certifiée	Collège Le Vergeron Moirans	
JAL Alain	PE	Ecole élémentaire J. Jaurès Grenoble	
RABBONI Jacques	Retraité	–	sortant
ZMARZLY Frédéric	CPE	Collège Les Mattons Vizille	



BULLETIN DE VOTE

Liste des candidats au Conseil syndical académique de Grenoble

Karine AVVENENTI (Certifiée 38)

Guillaume GUEGUEN (Certifié 73)

Catherine BUISSON (Certifiée 74)

François LAPPE (PE 07)

Frédérique CEREMUGA (PE 26)

Patrick MAUREY (PE 38)

Eric COMBET (PE 74)

Walter MODESTO (CPE 73)

Marc DURIEUX (PLP 38)

Serge RAVEL (PE 38)

Luc FARRE (PE 73)

Chantal TABARIN (CPE 26)



FICHE DE CONTROLE SYNDICAL

► A nous retourner avant le 14 février 2013, jour du CTSD

Carte scolaire Rentrée 2013

Ecoles maternelles, élémentaires, primaires

ECOLE : mat. élém. prim.

COMMUNE : CIRCONSCRIPTION :

Ecole située en ZEP/REP/RRS : oui - non

Contact pour retour de courrier :

Tél. Port. Mail :

Constat en novembre/décembre 2012 (Rayer les mentions inutiles)

Nombre total d'élèves :

Nombre de classes : dont classes maternelles. Moyenne :

Dont classe spécialisée : oui - non

Nature : et nombre d'élèves :

Classe(s) maternelle(s) : nombre d'élèves :

Prévisions rentrée 2013 (Rayer les mentions inutiles)

Nombre total d'élèves :

Nombre de classes : Moyenne :

Dont classe spécialisée : oui - non

Nature : et nombre d'élèves :

Classe(s) maternelle(s) : nombre d'élèves :

1. Demandez-vous une ouverture de classe ? oui - non

Si oui, élémentaire maternelle adaptation autre :

2. Si oui, l'école dispose-t-elle d'un local ? oui - non

3. Craignez-vous une fermeture pour la rentrée prochaine ? oui - non

Si oui, élémentaire maternelle adaptation autre :

Observations : prévisions construction de maisons individuelles, logements sociaux, etc.... Regroupement d'écoles...

Pour plus de précisions, vous pouvez aussi nous joindre une copie de la fiche retournée à la DSDEN



Bulletin d'adhésion 2012-2013

A retourner à : **Syndicat des Enseignants - SE-UNSA - Section de l'Isère**
Bourse du Travail - 32 avenue de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2
Tél : 04.76.23.38.54 - Fax : 04.76.40.13.89
Mail : 38@se-unsa.org - Site : <http://sections.se-unsa.org/38/>

Renouvellement d'adhésion **Nouvel(le) adhérent(e)** **Actif(ve)** **Retraité(e)**

Nom d'usage : Prénom :
Nom de naissance : Né(e) le :
Adresse personnelle :
Code postal : Commune :
Téléphone : Portable :
Adresse mél personnelle :
Adresse de lieu d'exercice :
.....

TITULAIRE :

Premier degré Spécialité (directeur, ZIL, ASH, IMF, SEGPA., etc.)
 Professeur des écoles Instituteur

Second degré Discipline :
 Certifié(e) PLP Agrégé(e) Bi-admissible AE - CE
 PEGC Section : CE - EPS Prof. EPS CPE COP D CIO
 Autre (préciser) :

NON-TITULAIRE :

Enseignant, CE, CPE (précisez) :
 Vacataire Contractuel

Autres (AED...) (précisez les fonctions) :

ENTREE DANS LE METIER :

Etudiant
 Suppléant
 Echelon 3 Catégorie (PE, PLP...) :

Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle

Temps complet Temps partiel% CLM, CLD, CFA

Échelon : Montant de la cotisation :

Mode de paiement : Chèque Renouvellement prélèvement automatique fractionné
 Prélèvement automatique fractionné : 1^{ère} demande
Pour une 1^{ère} demande : signer l'autorisation de prélèvement et joindre un RIB

J'adhère au Syndicat des Enseignants, date et signature :

COTISATIONS 2012-2013



TITULAIRES

		ÉCHELONS	4	5	6	7	8	9	10	11
Classe normale	Prof. Ecoles, Certifié, COP, CPE, PLP, P.EPS		150	155	158	167	179	192	207	222
	Agrégé		178	190	200	215	231	248	265	277
	Bi-Admissible		149	159	169	178	192	207	222	233
	Instituteur			129	132	135	142	149	159	174
	PEGC, CE-EPS, AE			133	140	147	155	163	173	183

		ÉCHELONS	1	2	3	4	5	6	7
Hors classe	Prof. Ecoles, Certifié, CPE, PLP, P.EPS, D CIO		167	189	203	217	235	250	265
	Agrégé		222	235	248	265	277	310	
	PEGC, CE-EPS		154	163	172	182	207	222	

		ÉCHELONS	1	2	3	4	5
Cl. ex.	PEGC, CE-EPS		207	224	235	250	265

NON TITULAIRES

CONTRACTUEL			ASSISTANT D'ÉDUCATION	VACATAIRE
indice <400	ind. 401 à 500	indice >500		
100	130	160	70	40

SITUATIONS PARTICULIÈRES

Temps Partiel CPA	Disponibilité Congé Parental
au prorata du salaire	40

ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Étudiant	Suppléant	P. Ecoles, Certifié, COP CPE PLP P.EPS échelon 3	Agrégé bi-admissible échelon 3
40	80	95	100

RETRAITÉS

Pension < 1 400 €	Pension entre 1400 et 1850 €	Pension > 1850 €
98	121	130

